

## Conseil Municipal du 23 juin 2026

### Extrait du registre des délibérations

42 - 2026

Finances

Exercice 2025

Compte Financier  
Unique 2025

#### Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Absents : 0

Excusés-représentés : 3

Votants : 33

Le Maire, soussigné,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.

L'an deux mil vingt-six le vingt-trois du mois de juin à 19h02, le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Cyprien RICHER, Maire.

#### Présents :

M Cyprien RICHER, Maire,

M Esteban GARCIA, Mme Fatima DESCAMPS, M Francis GOSSET, Mme Karine ATTINAULT, M Sylvain GOUSSEAU, M Emeric ANDRE, Mme Pauline VANDOOOLAEGHE, M Laurent RENOUF, M Jean-Pierre LAVIEVILLE, M Rabah GHOMRANE, Mme Elisabeth CROQUETTE, M Thierry, LIBAERT, Mme Christine DECONYNCK, M Alain HOUZEAUX, Mme Peggy BAUWERAERTS, Mme Marion CAILLERET, M Christophe KINDT, M Geoffroy TIMELLI, , Mme Marie COLINET, Mme Dorothee LENGAIN, Mme Marie VENET, M Thibaut MARAQUIN, Mme Martine DEMUYS, Mme Véronique DOLVELDE, Mme Christelle ROGGE, Mme Mélanie CLUSMAN, M Maxime BONTE, M Nicolas BRAY, M Thomas FABRE.

#### Absents ayant donné procuration :

Mme Frédérique BRILLOT ayant donné procuration à M Cyprien RICHER

Mme Natacha PASTOUKOFF ayant donné procuration à Mme Fatima DESCAMPS

M Didier PARSY ayant donné procuration à M Nicolas BRAY

Madame Fatima DESCAMPS a été élue secrétaire de séance

#### Rapport du Président :

L'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du CFU (Compte Financier Unique) supprime les notions de Compte Administratif et de Compte de Gestion pour l'ensemble des entités publiques locales sous instruction M57 et rend obligatoire la production d'un CFU sur les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Le CFU a pour objectif de centraliser les informations de l'exercice n-1 au sein d'un document unique, de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable et de dématérialiser totalement le circuit.

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2025, réparties entre les sections de fonctionnement (gestion des affaires courantes) et investissement (projets structurants et pérennes) qui structurent le budget de la collectivité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L1612-12 et L2121-14,

Vu la Délibération D 4-1/2026 du 10 février 2026 qui prévoit le passage au CFU pour la présentation des comptes de l'exercice N-1,

Considérant l'élection de Madame/Monsieur XX en qualité de Président(e) en charge de la présentation du CFU,

Considérant la présentation selon la note brève et synthétique du CFU 2025 annexée à la présente,

Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré pour le vote du CFU,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**A la Majorité absolue ;**

*Abstention : M. Didier PARSY, Mme Martine DEMUYS, Mme Véronique DOLVELDE, Mme Christelle ROGGE, Mme Mélanie CLUSMAN, M. Maxime BONTE, M. Nicolas BRAY, M. Thomas FABRE*

- Approuve le CFU dont le résultat s'établit comme suit :

| <b>SECTION D'INVESTISSEMENT (€)</b>  |                       |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Résultat de clôture 2024             | 550 025,13            |
| Recettes nettes 2025                 | 849 699,54            |
| Dépenses nettes 2025                 | 2 427 115,64          |
| Résultat de l'exercice 2025          | - 1 577 416,10        |
| <b>Résultat de clôture 2025</b>      | <b>- 1 027 390,97</b> |
| Restes à Réaliser - Recettes         | 931 762,22            |
| Restes à Réaliser - Dépenses         | 3 771 140,44          |
| Solde des Restes à Réaliser          | - 2 839 378,22        |
| <b>Résultat cumulé 2025 avec RAR</b> | <b>- 3 866 769,19</b> |

| <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT (€)</b>  |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| Résultat de clôture 2024              | 5 290 683,80        |
| Part affectée à l'investissement 2024 | 1 591,60            |
| Résultat net clôture 2024             | 5 289 092,20        |
| Recettes nettes 2025                  | 17 792 288,18       |
| Dépenses nettes 2025                  | 14 884 046,62       |
| Résultat de l'exercice 2025           | 2 908 241,56        |
| <b>Résultat de clôture 2025</b>       | <b>8 197 333,76</b> |

La section d'investissement fait apparaître un résultat de clôture de – 1 027 390,97 € et un résultat cumulé, en incluant les Restes à Réaliser, de – 3 866 769,19 €

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent au niveau de l'exécution de l'année 2025 de 2 908 241,56 € et un excédent de clôture de 8 197 333,76 €.

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents ;
- Dit que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Cyprien RICHER

La Secrétaire de séance,

Fatima DESCAMPS

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le



ID : 059-215905274-20260623-D42\_2026-BF